



01/2020

S'Bindrer Dorf Blatt'l

Janvier ; Février ; Mars ; Avril



*Le Maire,
Les Adjoints,
Les Conseillers Municipaux
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour la nouvelle année et
vous convient à la cérémonie des vœux
le dimanche 05 janvier à 16 h
à la salle polyvalente.*

*Que 2020 soit pour vous-même et vos proches
une année d'espérance, de fraternité et de paix.*



À l'occasion du temps des fêtes, rien n'est plus agréable que de festoyer avec ceux qu'on aime.

La cérémonie des vœux aura lieu le **dimanche 5 janvier 2020 à 16 H à la salle polyvalente**. Nous vous invitons toutes et tous à y participer.

C'est ce jour-là que nous accueillerons tout particulièrement les « **nouvelles et nouveaux arrivants dans la commune** » pour faire plus ample connaissance.

La fête des aînés se tiendra à la salle polyvalente le **dimanche 12 janvier 2020**.

Le **dimanche 9 février 2020**, nous commémorerons le 75^{ème} anniversaire de la libération de notre village qui a eu lieu le 1^{er} février 1945. Cet anniversaire débutera par une messe à 10 heures, suivi d'un hommage porté aux disparus, victimes civiles ou militaires et clôturé par un apéritif à la salle polyvalente.

Pour la Nouvelle Année, je vous souhaite beaucoup de bonheur, de douceur, de sérénité, la réalisation de vos projets les plus chers et surtout une très bonne santé.

A glectligs nej johr in anlla !



Le Maire, Denise ADOLF



APPELS d'URGENCES :

SAMU : 15
Police secours : 17
Pompiers : 18
Général : 112

MAIRIE

2, rue du Sel
67600 BINDERNHEIM
☎ : 03.88.85.40.21
Fax : 03.88.85.47.44

Mail : mairie@bindernheim.fr

Site internet :
www.bindernheim.fr

Horaire d'ouverture:

Lundi	15h à 19h
Mercredi	10h à 12h
Jeudi	8h30 à 12h
Vendredi	13h30 à 16h30

Permanence Maire/Adjoints :
Lundi 17h à 19h



Gendarmerie locale

23, rue du Maréchal Foch
67390 MARCKOLSHEIM
☎ 03 88 58 29 80

Centre Médico-Social

1a rue du Tilleul
67390 MARCKOLSHEIM
☎ 03 68 33 87 98

Permanences sur RDV :
CCRM Sundhouse
Les jeudis de 13h30 à 16h00

C.M.S de Marckolsheim :
Les lundis de 9h00 à 11h00
semaines impaires

RAM

25, rue des Artisans
67920 SUNDHOUSE

ram.audrey@ried-marckolsheim.fr

<http://assmatinfos.canalblog.com/>

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Pourquoi laisser les litiges de la vie quotidienne perdurer lorsque le recours à une tierce personne peut bien souvent permettre à les désamorcer.

Pour vous aider, **M. PFISTER**, conciliateur de justice, sera désormais disponible au pôle des solidarités au 1, rue des tilleuls à Marckolsheim.

Pour prendre rendez-vous, merci de téléphoner à la mairie de Marckolsheim au
03.88.58.62.20



En bref, en séance du 30/09/2019, le Conseil Municipal

090. FORET : COUPES COMPLEMENTAIRES 2019

APPROUVE l'état prévisionnel de coupes complémentaires 2019 ;

APPROUVE la coupe des frênes malades autour du stade et de baliser la zone ;

DONNE son accord pour que le bois coupé fasse l'objet d'une vente aux particuliers (bois de chauffage) ou toute autre vente en cas de gros volume ;

AUTORISE le Maire à signer les documents afférents.

091. LOTISSEMENT LES ACACIAS : VENTE DE TERRAINS

APPROUVE la vente de terrain à bâtir, à savoir :

➤ M. et Mme FELTZ Marc et Vanessa – 3c rue du Sel à BINDERNHEIM (67600)

parcelle n°229/2 Section 6 de 5,70 ares lieudit Gatterfeld – lot n°2

➤ M. BERNHART Jimmy et Mme REITHLER Tatiana – 11 rue de Bergheim à WITTISHEIM (67820)

parcelle n°230/2 Section 6 de 6,77 ares lieudit Gatterfeld – lot n°3

DIT d'une part, que la vente ci-dessus se fera au prix fixé par la délibération du 10 décembre 2018 susmentionnée, soit 10 500 € HT l'are ;

DIT d'autre part, que les ventes ci-dessus se feront par actes notariés à passer pardevant Maître Bettina FRERING, notaire à Muttersholtz, avec la participation éventuelle du notaire désigné par l'acquéreur, les frais étant à la charge des acquéreurs ;

AUTORISE le Maire à signer au nom et pour le compte de la commune l'acte de vente.

092. DELEGATION DU MAIRE

AUTORISE le Maire, pendant toute la durée de son mandat, d'ester en justice avec tous pouvoirs, tant en première instance qu'en appel et cassation, devant les juridictions de toute nature, dont les juridictions administratives et judiciaires, pour toute action quelle que puisse être sa nature, qu'il s'agisse notamment d'une assignation, d'une intervention volontaire, d'un appel en garantie, d'une constitution de partie civile, d'un dépôt de plainte avec constitution de partie civile, d'une citation directe, d'une procédure de référé, d'une action conservatoire ou de la décision de désistement d'une action.

AUTORISE le Maire, à transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 € ;

AUTORISE le Maire à choisir le cabinet d'avocat de son choix pour assister la commune et à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

093. RENOUVELLEMENT DES COPIEURS

AJOURNE

094. ADHESION A LA PROCEDURE DE PASSATION D'UNE CONVENTION DE PARTICIPATION (PREVOYANCE) MISE EN CONCURRENCE PAR LE CDG67

DECIDE d'adhérer à la convention de participation mutualisée d'une durée de 6 années proposée par le Centre de Gestion du Bas-Rhin pour le risque PREVOYANCE couvrant sur les risques d'incapacité de travail et, le cas échéant, tout ou partie des risques d'invalidité et liés au décès, à compter du 1^{er} janvier 2020.

ACCORDE sa participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité pour le risque PREVOYANCE.

Pour ce risque, la participation financière de la collectivité sera accordée exclusivement à la convention de participation mutualisée référencée par le Centre de Gestion du Bas-Rhin pour son caractère solidaire et responsable.

Pour ce risque, le niveau de participation sera fixé comme suit :

Le montant unitaire de participation par agent sera de 15 € mensuel.

CHOISIT de retenir l'assiette de cotisation de base comprenant le traitement indiciaire brut et la NBI ;

CHOISIT de rendre obligatoire à l'ensemble de ces agents l'option 1 « perte de retraite suite à une invalidité permanente » ;

PREND ACTE que le Centre de Gestion du Bas-Rhin au titre des missions additionnelles exercées pour la gestion des conventions de participation PREVOYANCE demande une participation financière aux collectivités adhérentes de 0,02 % pour la convention de participation prévoyance.

Cette cotisation est à régler annuellement et l'assiette de cotisation est calculée sur la masse salariale des seuls agents ayant adhéré au contrat au cours de l'année.

Que les assiettes et les modalités de recouvrement sont identiques à celles mises en œuvre pour le recouvrement des cotisations obligatoires et additionnelles, pour les collectivités et établissements affiliés, versées au Centre de Gestion du Bas-Rhin.

AUTORISE le Maire à signer les actes d'adhésion à la convention de participation mutualisée prévoyance et tout acte en découlant.

095. AUTORISATIONS SPECIALES D'ABSENCE DU PERSONNEL

Article 1 : sous réserve des nécessités de service, les agents peuvent bénéficier, au titre de l'année civile, des autorisations spéciales d'absence, à compter du 1^{er} octobre 2019.

Article 2 : les agents titulaires, stagiaires et contractuels de droit public peuvent bénéficier de ces autorisations d'absence.

Article 3 : Les autorisations spéciales d'absence doivent être prises au moment de l'évènement et ne peuvent être reportées. Lorsque l'évènement intervient au cours d'une période de congés annuels, de repos compensateur ou de jours RTT, les congés ne sont pas interrompus et remplacés par une autorisation spéciale d'absence. Elles ne seront également pas reportées.

Article 4 : Les demandes devront être transmises à l'autorité territoriale à l'aide d'un formulaire mis à disposition des agents, accompagnés des justificatifs liés à l'absence (au plus tard 10 jours après l'évènement).

096. INDEMNITE DE CONSEIL DU PERCEPTEUR 2019

DECIDE de demander le concours du receveur municipal pour assurer les prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique et financière et comptable

D'ACCORDER à titre personnel à Mr AMOUGOU-AMOUGOU Pierre, comptable du Trésor chargé des fonctions de receveur de la commune, l'indemnité de conseil au taux de 100%, conformément à l'arrêté interministériel en vigueur.

097. RENONCIATION DE CONCESSIONS AU CIMETIERE COMMUNAL

APPROUVE les rétrocessions des tombes HANNS (S3D1) et ADOLF (S3J3) ;

CHARGE le Maire de mettre à jour le registre et le plan du cimetière.

En bref, en séance du 04/11/2019, le Conseil Municipal

100. RENOUELEMENT DES COPIEURS

APPROUVE le renouvellement des copieurs mairie et école ;

DECIDE de donner le copieur de la mairie à l'école primaire ;

APPROUVE l'offre de la société RICOH ;

DECIDE d'acheter deux nouveaux copieurs :

- RICOH IMC 2500 à 3 477 € HT pour la mairie
- RICOH IM 2702 à 1 234 € HT pour l'école maternelle

DECIDE de souscrire le contrat de maintenance correspondant à 0,0039 € HT/copie noire et à 0,035 € HT/copie couleur et pour une durée de 63 mois ;

AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents.

101. APPROBATION DE L'ETAT D'ASSIETTE DES COUPES 2021

APPROUVE l'état d'assiette des coupes de l'année 2021 tel que présenté ;

DEMANDE à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder en 2021 à la désignation des coupes inscrites à l'état d'assiette ;

DONNE POUVOIR à Mme le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente ;

DIT que Mme le Maire ou son représentant assistera au martelage des parcelles.

102. PROGRAMME DES TRAVAUX ET DES COUPES 2020

APPROUVE le programme des travaux dans son ensemble pour l'année 2020 tel que proposé ;

DONNE également son accord pour que ces bois soient vendus éventuellement dans le cadre d'une vente groupée ;

AUTORISE le Maire à signer les documents afférents.

103. CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

DECIDE ne de pas donner suite à la proposition du Centre de Gestion du Bas-Rhin ;

DECIDE pour l'heure de conserver le contrat actuel chez Groupama – CIGAC.

104. DEMANDE DE SUBVENTION

DECIDE d'attribuer 100 € aux pompiers de l'UT de Sundhouse pour l'organisation du vin d'honneur à l'occasion de la cérémonie de remise de médailles et diplômes ;

105. DECISION MODIFICATIVE N°02/2019

APPROUVE le virement de crédits suivants :

- | | |
|------------------------------|-----------|
| - Dépenses imprévues - 022 : | - 1 000 € |
| - Subventions - 6574 : | + 1 000 € |

108. CONSULTATION MAITRISE D'ŒUVRE POUR UNE ETUDE DE FAISABILITE CHEMIN DE ZELSHEIM ET ENTREE D'AGGLOMERATION EST

APPROUVE la consultation de maîtres d'œuvre pour réaliser une étude de faisabilité relative à l'aménagement du chemin de Zelsheim, de l'entrée d'agglomération Est et la création de voie douce sur le pont du canal ;

CHARGE le Maire de rédiger le cahier des charges et de lancer la consultation.

109. CHAUFFAGE DE LA SALLE POLYVALENTE

APPROUVE le remplacement du générateur d'air chaud de la salle polyvalente ;

APPROUVE la demande au titre du Certificat d'Economies d'Energies (CEE) et la subvention qui en découlera ;

DECIDE de retenir le devis de l'entreprise Génie Climatique de l'Est pour un montant de 24 365 € HT ;

AUTORISE le Maire à signer le devis lorsque la certification sera entérinée.

110. CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE AVEC LA CCRM POUR LE PARKING

APPROUVE la convention de maîtrise d'ouvrage avec la CCRM pour l'extension du réseau d'éclairage public du parking ;

APPROUVE les termes financiers ;

AUTORISE le Maire à signer ladite convention et tout autre document afférent.

111. DETR : EXTENSION DE L'ATELIER COMMUNAL

APPROUVE la mise à jour de la demande initiale déposée le 26/03/2019 ;

APPROUVE le plan de financement prévisionnel sur la base des montants des marchés attribués le 08/07/2019 à savoir 183 898,72 € HT ;

SOLLICITE une subvention de 30 % au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2020 ;

112. MISE A JOUR DU CLASSEMENT DES VOIRIES COMMUNALES

APPROUVE le tableau des voiries communales ;

CHARGE le Maire d'en notifier la mise à jour au prochain recensement pour la DGF.

113. PRESTATION ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUX

DECIDE de retenir la société LIMA SERVICES de MARCKOLSHEIM pour l'entretien des bâtiments communaux (mairie et école) à compter du 1er janvier 2020 ;

APPROUVE l'offre pour la mairie à 520 € HT mensuel et pour l'école à 180 € HT hebdomadaire ;

AUTORISE le Maire à signer le contrat ;

CHARGE le Maire de solliciter, début d'année 2020, les 3 prestataires pour établir une offre de nettoyage de la salle polyvalente.

114. AVENANTS DE TRANSFERT DE MARCHE DE SAG VIGILEC A SPIE CITYNETWORKS

APPROUVE les avenants de transfert de marché de la société SAG VIGILEC à SPIE CITYNETWORKS concernant la réfection des voiries et création du parc intergénérationnel ainsi que le réglage de l'éclairage du stade de foot ;

AUTORISE le Maire à signer les avenants et à en informer la trésorerie lors du mandatement des factures.

115. CREATION DE POSTE : ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

DECIDE la création pour la journée du 05 décembre 2019 d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin occasionnel dans le grade d'Agent Technique Spécialisé des Ecoles Maternelles à temps non complet.

FIXE la durée de service à 6,33/35e ;

FIXE la rémunération de l'agent par référence à l'indice brut 351 du grade de recrutement.

116. CONVENTION DE DESSERTE EN GAZ RUE DES ACACIAS

APPROUVE la convention de desserte en gaz pour la rue des Acacias et le lotissement ;

AUTORISE le Maire à signer la convention.

RAPPEL ELECTIONS MUNICIPALES 2020

Les élections municipales auront lieu aux dates suivantes :

➤ **1^{er} tour : le dimanche 15 mars 2020**

➤ **2^e tour : le dimanche 22 mars 2020**

Le bureau de vote se situe à la mairie.



Désormais, Bindernheim compte un peu plus de 1 000 habitants. De ce fait, **le mode scrutin change (loi du 17 mai 2013).**

En effet, pour les communes de plus de 1 000 habitants, les conseillers municipaux sont élus au scrutin **proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire** accordée à la liste arrivée en tête (art. L260 s. du code électoral). **Les listes doivent être complètes, sans modification de l'ordre de présentation.** En cas de modification des listes, le bulletin de vote sera considéré comme nul.

Les listes doivent être composées d'**autant de femmes que d'hommes**, avec alternance obligatoire une femme/un homme ou inversement.

Par ailleurs, la loi du 17 mai 2013, qui met en place un nouveau mode de désignation des conseillers siégeant dans les organes intercommunaux, n'instaure pas une élection distincte de celle des conseillers municipaux. Au contraire, désormais, **la désignation des conseillers intercommunaux se fait dans le cadre des élections municipales**, les premiers candidats des listes élus auront vocation à siéger au sein de la Communauté de Communes.

Merci de vous munir de votre carte électorale et d'une pièce d'identité (obligatoire pour les communes de + 1 000 habitants) pour pouvoir voter.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

En cette période hivernale, et pour la sécurité de tous, les habitants sont invités à déneiger leur trottoir et à dégager l'accès aux boîtes aux lettres pour permettre notamment au facteur de distribuer le courrier dans les meilleures conditions possibles. Les facteurs distribuent votre courrier 6 jours sur 7, et durant les intempéries hivernales, leur mission est rendue difficile lorsque les accès aux boîtes aux lettres ne sont pas dégagés. De plus, merci de faire le nécessaire pour que votre chien ne puisse pas atteindre la boîte aux lettres. L'accès doit se faire en toute sécurité, cela représente un risque évident (morsure, frayeur...) qui peut conduire à une non distribution de votre courrier. Enfin pour éviter tout risque en cas de verglas, il est conseillé de répandre sur le trottoir des cendres, du sable, du gravier, de la sciure de bois ou du sel.

MERCI D'AVANCE POUR VOTRE COMPREHENSION

BOIS DE CHAUFFAGE

Mise en vente de 2 lots de 7 stères de frêne avec dans le lot 1 un acacia et le lot 2 un noyer côté nord du stade de foot.

Ces lots seront attribués au plus offrant, sous pli fermé. Mise à prix de départ **20 €** enlèvement **avant la fin du mois de mars.**

Les offres sont à déposer en mairie **avant le 31 janvier 2020.**

Le règlement de l'organisation d'exploitation, de l'enlèvement du bois, du traitement des rémanents et de remise en état des lieux est disponible en mairie sur demande.





BIODECHETS

Depuis le 1^{er} octobre, les bornes biodéchets (os, poissons/crustacés, mouchoirs/essuie-tout, marc de café/thé, épluchures, restes alimentaires, laitages...) sont actives. La mairie dispose de kit pour ceux qui n'en n'auraient pas encore. Pensez à vous munir de votre carte OPTIMO pour en récupérer un.

si vous compostez déjà chez vous, continuez ! le nouveau dispositif de collecte des biodéchets en apport volontaire est complémentaire au compostage et ne s'y substitue pas.

Par ailleurs, Nous vous rappelons que **vous devez jeter le sac kraft dans la borne et non le vider.** Les sacs kraft seront fournis par le SMICTOM et redistribuer par la mairie. Toutefois, nous vous informons que **seule une dotation de 100 sacs par an vous sera fournie par le SMICTOM. Au-delà, charge à vous d'acheter des sacs kraft (sans plastique) dans le commerce.**

Valoriser plus, incinérer moins :

la redevance sur les déchets va être ajustée selon les nouveaux usages.

Depuis 10 ans, en Alsace Centrale, on jette de moins en moins dans le bac gris. Avec le nouveau service des biodéchets, le SMICTOM vise une baisse supplémentaire d'environ 32kg par habitant en 2020.

Ainsi, la quantité de déchets jetée dans le bac gris devrait diminuer de 30 % entre 2009 et 2020.

Pour encourager ces évolutions de pratiques et pour maîtriser le financement de la gestion complète des déchets (collectes bacs gris, bacs jaunes, biodéchets, bornes à verre, déchèteries, centre de tri, incinération, méthanisation...), le SMICTOM d'Alsace Centrale met en place en 2020 une nouvelle redevance, ajustée aux usages, indexée sur le nombre de collecte de votre bac gris.

Je trie mes biodéchets, je préserve la planète

Sur la commune de BINDERNHEIM, 4 bornes sont installées. Vous pouvez trouver leur emplacement via la carte interactive sur le site internet du SMICTOM. Depuis le démarrage du projet, plus de 220 tonnes de biodéchets ont pu être collectées et méthanisées produisant ainsi de l'énergie, de la chaleur et de l'engrais naturel.

Les déchets bac gris sont désormais incinérés

Depuis juillet 2018, le SMICTOM ne peut plus traiter sur place les déchets jetés dans les bacs gris. Un incendie a en effet détruit l'usine de compostage qui depuis 1994, permettait de composter les biodéchets présents dans cette poubelle. Les déchets sont désormais incinérés à Strasbourg. Il y a donc un double enjeu : environnemental et financier au tri des biodéchets. D'une part, c'est un formidable gâchis d'incinérer des biodéchets composés principalement d'eau, et d'autre part, le coût de l'incinération est très élevé. Ainsi, pour maîtriser sur le long terme les coûts de gestion des déchets ménagers, il est nécessaire que chacun s'implique dans les gestes de tri et de réduction.

Le nombre de collectes du bac gris comprises dans votre redevance passera de 52 (en réalité 42 en moyenne actuellement) à 36.

Concrètement : si vous triez et que vous maîtrisez votre production de déchets, vous sortez votre bac gris 36 fois dans l'année au maximum et le montant de votre redevance ne varie pas. En revanche, si votre production de déchets vous amène à sortir davantage votre bac gris, vous aurez à payer un supplément calculé automatiquement : votre bac équipé d'une puce, transmet au camion les données des collectes supplémentaires pour facturation. Cette pratique est déjà en vigueur dans de nombreux territoires, notamment en Alsace, où elle porte ses fruits en matière de réduction des déchets et d'équité entre producteurs vertueux et gros producteurs.

Pour connaître les tarifs précis de la redevance et découvrir les astuces pour produire moins de déchets rendez-vous sur le site web : www.smictom-alsacecentrale.fr.



C'est pour vous, les « jeunes » retraités (et moins jeunes !)

Les vendredis 7 et 21 février 2019

De 14h à 16h

A la Mairie de BINDERNHEIM

**Venez participez au déploiement national
du programme!**

Dans le cadre de la conférence des Financeurs du Bas-Rhin et avec le soutien financier du conseil départemental,

**L'ADAL VOUS PROPOSE DE PARTICIPER A UN PROGRAMME SUR
LA PREVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE DE LA PERSONNE
AGEE :**

Invitation à augmenter durablement votre quantité de pas au quotidien

Le programme D-marche® met gratuitement à disposition, divers outils communs à tous les D-marcheurs notamment : **Un podomètre connectable**



permettant de quantifier son activité physique quotidienne

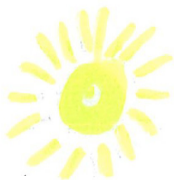
Inscription Auprès de MNE BORTOT : 06.70.23.61.68



Christine DUPLESSIX animatrice et formatrice D-marche®

Dans la cadre de la conférence des Financeurs du Bas-Rhin et avec le soutien financier du Conseil départemental

Ne pas jeter sur la voie publique



Association
Rayons de Soleil
de Bindernheim

Le comité s'est réuni le 2 décembre 2019 pour vous proposer différentes activités :

➤ **APRES MIDIS RECREATIVES**

Tous les derniers vendredis après-midis du mois de 14 h à 17 h à la salle de la mairie à l'initiative de Denise ADOLF sont maintenues. Elles sont ouvertes à toutes et à tous, jeunes et moins jeunes. Jeux de cartes ou d'autres jeux de société, ou tout simplement trois heures de convivialité.

Date : **31 janvier - 28 février - 27 mars - 24 avril.**

➤ **ATELIER SCRABBLE**

Tous les jeudis après-midis de 14 h à 17 h à la salle de la mairie.

➤ **ART FLORAL**

Organisé par Brigitte SCHALK au caveau de la mairie à 20 h.

Date : **vendredi 10 avril - vendredi 5 juin - mercredi 23 décembre.**

NOUVEAU

➤ **ATELIER "PETITES MAINS"**

Tous les deuxièmes vendredis du mois au caveau de la mairie à 20 h, responsables Marie SCHWAB et Claire DISCHLI.

Date : **17 janvier - 14 février - 13 mars - 17 avril (le 10 étant férié)**

➤ **GOUTER**

Tous les premiers mercredis du mois goûter à thème à la salle de l'Etang de Pêche de 15 h à 16 h 30 .
Ouvert à toutes et à tous, mamies et papis pourront emmener leurs petits enfants.

Date : **5 février crêpes - 4 mars beignets carnaval - 1er avril poissons d'avril.**

Participation de 2,- € par adulte, gratuit pour les enfants.

➤ **PETANQUE**

Dès que le parc intergénérationnel sera terminé, concours de pétanque à l'initiative de Roland SCHWAB.
On vous tiendra informé de l'ouverture.

En cas de changement ou de nouveauté un courrier vous sera remis dans votre boîte aux lettres.

Solange BORTOT

Rubrique réservée aux associations locales

Merci aux responsables communication de celles-ci de bien vouloir transmettre leurs articles en mairie

05/01	Vœux du Maire à 16h
12/01	Apéro Sapins de 9h00 à 13h00 Amicale des Sapeurs-Pompiers
12/01	Fête des personnes âgées
25/01	Concours de belote AAPPMA
07/02	Bourse petite enfance APEPA
28/02	Carnaval FCB
21/03	Soirée St Patrick – CCSUB
28/03	Concert de printemps Musique Union
01/04	Don du Sang
10/04	Carpes frites AAPPMA

N'hésitez plus à donner votre sang

L'Année 2019 était bien remplie. Nous avons eu plusieurs premiers dons, MERCI à tous ces Jeunes d'avoir fait cette démarche, **LE SANG C'EST LA VIE.**

La réserve en produits sanguins est toujours dans un contexte critique. La demande des hôpitaux en SANG ne décroît pas. Pensons à tous ces malades.(cancer, leucémie , accidentés, etc....)qui ont besoin de cette poche.

MERCI à TOUS LES DONNEURS, à toutes ces personnes qui prennent de leur temps pour venir tendre leur bras et qui se sentent concernées pour cette noble cause **LE DON DU SANG.**

Les prochaines collectes en 2020 :

BINDERNHEIM	1 Avril
WITTERNHEIM	3 Juin
BINDERNHEIM	5 Août
WITTERNHEIM	30 Septembre
BINDERNHEIM	2 Décembre



Votre responsable locale : Marie-Anne BARONEAU

Petite enfance :

Les assistantes maternelles se retrouvent tous les 2^{ème} mardis du mois de 9 h à 11 h au caveau de la mairie



Bonjour,

Je viens vers vous car le quota minimum des sapeurs-pompiers est atteint, suite au manque de volontaires le centre de secours de Bindernheim est menacé de fermeture.

Si vous êtes intéressé et âgé d'au moins 16 ans n'hésitez pas à me contacter au 06.72.23.84.99.



En effet, c'est un engagement qui demande de la rigueur et de la disponibilité mais nos Bindernheimois seraient attristés de voir l'extinction du corps des sapeurs-pompiers de Bindernheim.

Je suis disponible pour tout renseignement, n'hésitez pas !!

Sergent-chef HIRSCH Grégory

Chef de section de Bindernheim



Le FC Bindernheim réorganise pour la 6^{ème} année son défilé et sa soirée festive le **28 février**.

Départ du cortège à la mairie de Bindernheim à partir de 18h30

Pour fidéliser les personnes du village, le comité vous invite à récupérer des tickets d'entrées en prévente le jeudi 27 février à partir de 20h.

Cette année, nous vous permettrons de prendre 5 entrées par personne en prévente Maximum



Frédéric Hirsch Président Fc Bindernheim

<http://foot.bindernheim.fr>

Le CSUB (Cercle Saint Ulrich de Bindernheim) célèbrera sa troisième Saint Patrick, **samedi 21 mars** à Bindernheim à 19h. Une première partie en live sera assurée par le duo international Ive&T.Bo suivi d'une ambiance clubbing sous la platine de DJ Pacos. De nombreuses bières irlandaises et de la petite restauration seront proposées.

Entrée 8€ avec une boisson offerte.



CONCERT DE PRINTEMPS

Comme tous les ans, la Musique Union vous invite à venir fêter le printemps en musique lors de son concert qui aura lieu :

le **samedi 28 mars 2020** à 20 heures 15 à la salle polyvalente de Bindernheim.

Après la partie musicale, fous rires assurés avec notre troupe théâtrale.

Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre soutien et vos encouragements.



Débarrassez vous
de votre sapin de Noël
Lors d'un « Apero -Sapins »



**Dimanche
12 Janvier 2020**
par les Sapeurs-Pompiers de BINDERNHEIM
au
Relais amicale, rue du Chou
De 09h00 à 13h00

Attention,
Il n'y aura pas de ramassage organisé,
mais c'est avec plaisir qu'une benne sera à votre disposition
De
09h00 à 13h00
pour y déposer votre sapin.

Merci de ne pas faire de dépôt sauvages



L'amicale des Sapeurs-Pompiers

2020

Chef de section
Sergent/Chef HIRSCH Gregory
06.72.23.84.99

18
112

18
112

pompiers.bindernheim@gmail.com

**AMICALE DES SAPEURS POMPIERS
BINDERNHEIM**

**Les membres de l'amicale
des
Sapeurs pompiers
de
Bindernheim,
remercient l'ensemble de
la population pour leur
générosité
et les sponsors
pour leur engagement**

AUDICONTROL
INSTALLATION DE CHAUFFAGE
03 88 85 69 56

SANTPAUL

Crédit Mutuel
RED CENTRE ALSACE

RAMONAGE ENGEL
Nettoyage des canalisations
et des équipements
sanitaires

AERIS
ELECTRICITE
ELECTRONIQUE
ELECTRICITE
GENERALE

FAHRNER
1, rue des sapeurs
67020 WITTEHEIM
03 88 85 05 00

SCHWEITZER S.A.S.
METALLERIE - ALU - PVC - INOX

WOLLENBURGER

expres
Soudure

S' BINDRER CARNET

(70 ANS ET PLUS)

ANNIVERSAIRES

Mois de janvier :

04.01.1942 Mme HOEGY née SCHWEIN Jeanne
06.01.1926 Mme SCHMITT née ANGST Alice
09.01.1950 Mme WOLFF Anne Marie née KESSENHEIMER
10.01.1937 M. RIDZON Georges
18.01.1948 M. IMBS Jean-Paul
22.01.1945 M. DOENLEN Jean Marie
27.01.1948 M. UEBER Antoine
25.01.1942 Mme LAEMMEL née ECK Annette
28.01.1940 Mme MIESCH Marie-Louise

Mois de mars :

01.03.1936 Mme ADOLF née EBER Bernadette
01.03.1936 Mme KUTT née HAEGELI Léonie
02.03.1933 M. LUDWIG Sylvain
02.03.1937 Mme HERR née ALBRECHT Irène
13.03.1927 M. ANGST Robert
14.03.1950 Mme SUTY Marianne
16.03.1933 Mme OBRECHT née SIEGEL Juliette
21.03.1950 Mme KRETZ Pierrette née GASCHY
24.03.1941 M. CHEVASSU Alphonse
28.03.1935 Mme ADOLF née HOFFER Mariette

Mois de février :

02.02.1947 Mme WOLLENBURGER née RISCH Marie Antoinette
02.02.1948 M. GIDEMANN Albert
06.02.1937 M. HOFFER André
08.02.1937 M. SCHMITT Pierre
08.02.1948 Mme. ADOLF Marie Sylvette
08.02.1940 Mme WOLLENBURGER née SIMLER Marie
12.02.1942 M. KRETZ Robert
12.02.1949 Mme ROHMER née SCHALLER Jacqueline
19.02.1946 Mme ACKERER née SIEGEL Marie-Christine
20.02.1939 Mme KORMANN née SCHALK Rose
22.02.1933 M. SCHALK André
26.02.1948 Mme JOUGNOT née HAUSS Liliane
26.02.1949 Mme UEBER née SIMLER Angèle
27.02.1942 Mme HOFFER née JAEGLI Irène
28.02.1932 Mme EBERHARD née FOELLER Paulette

Mois d'avril :

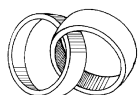
04.04.1932 Mme CRIQUI Suzanne
17.04.1950 Mme WOLLENBURGER née SPITZ Jacqueline
21.04.1950 Mme EDEL née BATZENHOFFER Suzanne
26.04.1944 Mme SCHMITT née BENTZ Marie Thérèse
28.04.1949 M. BORTOT Joseph

NAISSANCES

19.10.2019 Mia LUDWIG (28 rue de Postweg)



MARIAGES



31.10.2019 Mme Jocelyne KEMPF et M. Jean-Marie NIEDERKORN
09.11.2019 Mme Véronique ROELLY et M. Patrick SIGWALT
16.11.2019 Mme Véronique COTARD et M. Adolphe KUBIK

NOCES d'OR : 50 ans de vie commune

13.11.1969 M. et Mme WOLLENBURGER Bernard

DECES

20.11.2019 M. KORMANN Joseph à Sélestat



Calendrier des Manifestations 2020

Janvier

Dimanche 6 – 16h	Vœux du Maire	Commune
Dimanche 12	Apéro-Sapin	Sapeurs Pompiers
Dimanche 12	Fête des Personnes Âgées	Commune
Dimanche 26	AG	Musique Union

Février

Vendredi 7	AG	Sapeurs Pompiers
Vendredi 7	Bourse petite enfance	APEPA
Dimanche 23	Pizzas à l'étang de pêche	Sapeurs Pompiers
Vendredi 28	Carnaval – Cavalcade nocturne	Football Club

Mars

Dimanche 15	Elections municipales	
Samedi 21	Fête de la Saint Patrick	Cercle Saint Ulrich
Dimanche 22	Elections municipales	
Samedi 28	Concert - Théâtre	Musique Union

Avril

Mercredi 1er	Don du Sang	Donneurs de Sang
Vendredi 10	Carpes frites	AAPPMA

Mai

A définir	Soirée Maisons Fleuries	Commune
A définir	Journée Citoyenne	Commune
Jeudi 21	Concours de Pêche	AAPPMA
Dimanche 31	Marche Gourmande Musicale	Musique Union

Juin

Mercredi 3	Don du Sang à Witternheim	Donneurs de Sang
Dimanche 14	Tournoi interne	Badminton Club
Samedi 13	Pêche intersociétés	AAPPMA
Vendredi 19	Fete scolaire	APEPA
Samedi 20 – 18h	AG	Cercle Saint Ulrich

Juillet

Dimanche 5	Fete patronale – Apéritif concert	Conseil de Fabrique
Dimanche 12	Grempe Tournoi	Football Club
Mardi 14	Fête Nationale et Pique Nique Républicain	Commune

Août

Mercredi 5	Don du Sang	Donneurs de Sang
------------	-------------	------------------

Septembre

Samedi 5	Bier Festival	Cercle Saint Ulrich
Dimanche 6	Marché aux Puces	Cercle Saint Ulrich
Jeudi 17	AG	Football Club
Mercredi 30	Don du Sang à Witternheim	Donneurs de Sang

Octobre

Dimanche 11	Carpes frites	AAPPMA
-------------	---------------	--------

Novembre

Mercredi 11	Distribution des Calendriers	Sapeurs Pompiers
-------------	------------------------------	------------------

Décembre

Mercredi 2	Don du Sang	Donneurs de Sang
Dimanche 20 – 17h	Concert de Noël	Musique Union et Chorale Ste Cecile